**Zeitschrift:** Kriminologie / Schweizerische Arbeitsgruppe für Kriminologie SAK =

Criminologie / Groupe Suisse de Criminologie GSC = Criminologia /

Gruppo Svizzero di Criminologia GSC

**Herausgeber:** Schweizerische Arbeitsgruppe für Kriminologie

**Band:** 35 (2017)

**Artikel:** Connaissance par corps et connaissance par coeur de la prison :

regard croisé d'une expérience-enquête de prisonnier français avec la

Convict Criminology américaine

Autor: Noali, Loup

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1051492

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Connaissance par corps et connaissance par cœur de la prison

# Regard croisé d'une expérience-enquête de prisonnier français avec la Convict Criminology américaine

NOALI LOUP

#### Table des matières

Résumé		245	
Zusammenfassung			246
I.	Considérations liminaires		247
	1.	Les facteurs de la représentation de la réalité	247
	2.	Diversité des perceptions de la prison et des prisonniers	247
	3.	L'usure de la peine et donc des perceptions	248
	4.	Des adaptations secondaires	249
II.	Atouts et faiblesses de la Convict Criminology		250
	1.	Les objectifs	251
	2.	Des moyens	257
	3.	Les points faibles	259
III.	Le façonnement d'un point de vue d'insider		262
	1.	Intérêt pour le prisonnier de croiser son regard à d'autres	
		regards	263
	2.	Des moyens	264
	3.	Le bilan mitigé de notre entreprise	272
Bibli	Bibliographie		

#### Résumé

Avant Bourdieu pour qui le monde est représentation, le père de la relativité avait observé que nous ignorons comment sont réellement les choses et que nous n'en connaissons que la représentation que nous nous en faisons. Mais si le seul point de vue individuel est de nature à leurrer, nul doute que le croisement des regards ne permette d'échapper à la prison de la subjectivité et que la vérité soit conquête collective.

S'agissant de la prison, le *regard du dedans* apparaît ainsi non moins incontournable pour l'observateur externe que peut l'être pour l'*insider* celui de l'*outsider*. L'objet de cette contribution est de rapprocher du point

de vue de la *Convict Criminologie* américaine celui d'un auto-ethnographe isolé, longtemps plongé dans une *participation observante* contrainte qui distingue sa perception de celle du prisonnier moyen.

En dépit de contextes socio-culturels distincts, apparaissent bien des convergences dont il émerge une part de la réalité carcérale et de la personnalité criminelle. Empruntant la voie d'une *connaissance par corps* et *par coeur*, la réflexion s'essaie notamment à mettre en évidence la part de l'empathie comme fil conducteur pour la connaissance de l'autre et de soi. Elle nous confronte, ce faisant, à la lancinante question de la *banalité du mal*.

# Zusammenfassung

Noch bevor Bourdieu die Formel prägte, die Welt sei eine Vorstellung, hatte der Erfinder der Relativitätstheorie festgehalten, dass wir nicht wissen, wie die Dinge wirklich sind und dass wir nur die Vorstellungen, die wir uns von den Dingen machen, kennen. Während allerdings der individuelle Standpunkt täuschen kann, besteht kein Zweifel, dass das gegenseitige Prüfen der Sichtweisen es erlaubt, dem Gefängnis der Subjektivität zu entkommen und die Wahrheit gemeinsam zu erobern.

Im Falle des Gefängnisses ist der *Blick von Innen* nicht weniger unumgänglich für den externen Beobachter als derjenige des *Outsiders* es für den *Insider* sein kann. Der Gegenstand dieses Beitrages ist eine Annäherung des Standpunktes der amerikanischen *Convict Criminology* mit demjenigen des isolierten Ethnographen des Selbst, der, lange Zeit in eine teilnehmende Beobachtung gezwungen, seine Wahrnehmung von der des durchschnittlichen Gefangenen unterscheiden will.

Trotz verschiedener soziokultureller Kontexte tauchen zahlreiche Konvergenzen auf, aus denen heraus ein Teil der Gefängnisrealität und der kriminellen Persönlichkeit sichtbar werden kann. Dank einer *Erkenntnis, die über Körper und Herz* führt, versucht die Reflexion insbesondere den Anteil an Empathie evident zu machen, der als roter Faden einer Kenntnis des anderen und seiner Selbst dienen kann. Sie konfrontiert uns in dieser Weise mit der quälenden Frage nach der *Banalität des Bösen*.

#### I. Considérations liminaires

# 1. Les facteurs de la représentation de la réalité

Au sens concret du terme le point de vue renvoie d'abord à une localisation de l'observateur dans l'espace, celle-ci donnant un regard particulier sur une réalité vue sous un angle réduit et donc partiel. Au sens figuré, le concept exprime une représentation personnelle et donc subjective et partiale. Mais s'agissant des prisonniers de droit commun, de quoi ce point de vue est-il fait? S'ils ont tous en partage d'être enfermés dans un même espace et d'y être exposés à un même faisceau de contraintes, observons qu'ils ne le perçoivent pas d'une façon uniforme. En effet, le regard du dedans n'est pas seulement fait par la réalité carcérale objective et le code du prisonnier lui-même largement tributaire de la sous-culture importée des banlieues, n'est que l'une de ses références. Il est non moins déterminé ce regard par la personnalité qui le corrige et le déforme plus ou moins ainsi que par de l'histoire familiale des hommes détenus (INSEE, n° 59, 2002) et notamment par l'appartenance sociale<sup>1</sup>. L'état physique et psychique n'est pas non plus indifférent. Il faut encore relever l'importance de la position occupée dans le champ carcéral (Noali, 2009b, 46-47) qui apparaît elle-même le produit de la personnalité et d'habitus.

# 2. Diversité des perceptions de la prison et des prisonniers

Outre la grande inégalité devant la peine (Noali, 2008) qui résulte de ces divers facteurs, les actes ayant motivé la condamnation, soit la nature du crime ou du délit ainsi que d'éventuels antécédents carcéraux qui classent et figent pour la durée de l'incarcération dans une identité plus ou moins stigmatisante ou au contraire valorisante au regard du code du milieu dictent non moins la perception de l'univers carcéral. C'est le constat maintes fois fait par Pierre Bourdieu (1994, 71, notamment) quand il affirme que nos prises de position dépendent de la position occupée dans un champ donné<sup>2</sup>. Ainsi le détenu *primaire*<sup>3</sup> ne porte pas sur la prison le même re-

C'est dire la part des groupes de référence. Cf. sur ce sujet Shibutani,1955 et Irwin, 1970.

Le point de vue étant selon l'auteur le principe d'une vue à partir d'un point situé dans l'espace social, d'une perspective définie dans sa forme et son contenu par la position objective à partir de laquelle elle est prise. (1994, 28)

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Incarcéré pour la première fois, en opposition au récidiviste.

gard que le récidiviste, le braqueur ne peut pas la percevoir comme le *pointeur*<sup>4</sup>, le point de vue d'un caïd a peu à voir avec celui du détenu de base, ou encore celui du prisonnier *bobo*, de l'intellectuel, du jeune analphabète issu des quartiers, du détenu efféminé, transsexuel, homosexuel ou hétérosexuel<sup>5</sup>.

Mais le *regard du dedans* sur le dedans se trouve en fait affecté par une multitude de facteurs liés à des expériences de vie toujours singulières et les points de vue des détenus sur la prison s'avèrent ainsi divers à l'infini. A cet égard les auteurs distinguent notamment les *longues peines* et les femmes des hommes. (Newbold et *al*, 2011, 5), quelques faits parmi d'autres qui sont de nature à altérer peu ou prou l'expérience et la perception de la réalité. En d'autres termes, il ne suffit donc pas d'avoir fait l'expérience, même prolongée, de la prison pour pouvoir en parler objectivement et de façon uniforme. A chacun sa prison et à chacun sa peine pourrait-on dire.

## 3. L'usure de la peine et donc des perceptions

Par ailleurs, qu'il soit du dedans ou du dehors, le point de vue ne reste pas figé dans le temps. Il évolue en effet sensiblement au fil de l'expérience. Cette familiarité inéluctable que confère l'accoutumance modifie la perception de la prison. De façon générale, celle-ci tend ainsi à se faire plus supportable car l'humain est capable de s'habituer au pire à défaut de pouvoir l'endurer sur le long terme sans s'y adapter. C'est ainsi que des choses ou des faits, des êtres aussi parfois, qui à l'entrée en prison provoquent le *choc carcéral* (Cf. Lhuillier avec Lemiszewska, 2001, pour ce concept) finissent insensiblement par n'être plus perçus, ou ne plus l'être avec autant d'acuité.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Auteurs d'Infractions à Caractère Sexuel (AICS)

En bref, c'est un poncif de le constater, tous les prisonniers ne disposent pas d'un même *capital spécifique* (Cf. Bourdieu pour ce concept) pour affronter l'incarcération, que l'on évoque leurs ressources physiques, intellectuelles ou psychiques, mais déjà matérielles.

Pour prendre un exemple, les surveillants n'apparaissent plus aussi redoutables, l'habitude pouvant même finir par les rendre familiers car *ils font partie des meubles*, nous disait ainsi Julien.

Ne pouvant changer son environnement le prisonnier finit donc par s'y faire<sup>7</sup> et, par là, se fait sa prison et *se fait* la prison, donnant ainsi une belle illustration du fameux *théorème dit de Thomas* (1928)<sup>8</sup>. Ainsi le regard, comme la vision physiologique s'accommode, la peine étant alors soumise à l'usage à une certaine usure (Noali, 2014a). A telle enseigne que la condamnation, souvent plus ou moins longtemps refusée – notamment quand éprouvée injuste ou trop forte – finit par laisser place à une certaine acceptation, même si cela peut demander un temps variable selon les sujets.

## 4. Des adaptations secondaires

Concrètement, une telle habituation se fait au moyen d'adaptations se-condaires<sup>9</sup> multiples et variées telles les pratiques clandestines (Mary, 1989). A la faveur aussi de l'esprit de débrouille et de l'apprentissage des ficelles (Goffman cité, 99), lesquelles permettent plus ou moins de contourner les règles, d'arrondir les angles et de desserrer ainsi sensiblement le carcan carcéral. On fait avec car l'objectif du vivant, quasi instinctif et donc souvent inconscient, est de réduire a minima la souffrance et l'impact des multiples frustrations générées par le régime de l'interdit généralisé, voire même de permettre la recherche du plaisir<sup>10</sup>. Il y a en fait là comme une nécessité de gérer pour faire face, résister au sens de tenir bon ou, selon un terme fort usuel en détention, d'assurer.

Cependant le propos n'est pas de nous attarder ici sur un sujet auquel la sociologie contemporaine de la prison marque à juste titre tant d'intérêt

Ainsi Terry (2003, 99) écrit (notre trad.): Comme je m'habituais en prison, ma peur et mon anxiété devinrent presque inexistantes. Avec le temps, ce qui m'avait paru l'antichambre de l'enfer devenait plutôt une sorte de foyer. De fait, même que de menus plaisirs au quotidien souvent volés à la prison – entendons qu'ils sont pris à la barbe des surveillants – aident, à avaler la pilule. A telle enseigne que, s'accommodant à un monde ingrat, certains condamnés finissent parfois par garder fort longtemps après la peine le souvenir de moments capables d'entretenir en eux une nostalgie paradoxale.

Si les hommes définissent des situations comme réelles, alors elles sont réelles dans leurs conséquences (notre trad.). C'est ainsi que les représentations subjectives du prisonnier prennent le pas sur la réalité objective.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Cf. Goffman, 1968 trad., 98-100, 109-11, 114, 245-249, 253-261, 351-352 pour ce concept.

C'est ainsi que le prisonnier moyen peut acquérir à l'expérience un art de vivre en prison selon la formulation de Cusson, lequel ressortit au principe de plaisir énoncé par Freud.

comme touchant à l'expérience intime des usagers, soit au vécu<sup>11</sup>, mais plutôt de traiter des transformations de notre propre regard sur la prison et la peine en montrant comment il a pu être *dénaturé* – non pas seulement par l'expérience, ce qui est le lot de tout prisonnier astreint à une longue peine – mais encore par une réflexion de longue haleine s'appuyant sur l'introspection et une approche plurielle et pluridisciplinaire de la prison (Noali, 2012), couplée à une recherche universitaire non moins ancienne.

Une telle *expérience-enquête*<sup>12</sup> renvoyant à celle des *Convict Criminologists* (CC) américains avec qui, en dépit d'un contexte socio-culturel sans doute fort différent, nous partageons un certain nombre de vues, nous allons évoquer les forces et les faiblesses de ce courant majeur de la criminologie d'outre-Atlantique (I) avant de traiter de notre approche personnelle (II).

# II. Atouts et faiblesses de la Convict Criminology

Apparue en 1997, la *Convict Criminology* américaine s'est constituée et développée à l'initiative d'une poignée de *professeurs avec un passé* selon une expression du *New-York Times* (9 août 2003)<sup>13</sup>, soit d'anciens condamnés (*ex-convicts* ou *ex-cons*). Ceux-ci présentent donc avec leurs homologues britanniques – dont l'école s'est formée à leur instar quelque 15 ans plus tard – cette spécificité de livrer de l'enfermement pénal une connaissance de toute première main, «digérée» du fait du recul spatio-temporel<sup>14</sup>.

Ils écrivent surtout en effet après leur peine – en s'appuyant à la fois sur un point de vue *du dedans* (*inside perspective*) et une formation universitaire

<sup>11</sup> Cf. notamment sur le sujet, in Kaminski et Kokoreff, *dir.*, 2004: Devresse (2004, 133-50 concernant plus particulièrement l'intérêt du point de vue des personnes détenues pour la connaissance de la prison (*l'inside perspective*) ainsi que l'importance accordée à la PAR (Participatory Acion Research) aux Etats-Unis (cf. notamment sur la question Drake, 2014; Fine, 2013; Fine et Torre, 2006) concernant leur implication dans la recherche *intra-muros*.

Nous empruntons ce concept à Dominique Schnapper (2011, 304, par. 26) qui l'a développé quant à elle à propos de son expérience dans un cadre infiniment plus noble, soit au Conseil constitutionnel.

Passé judiciaire assez souvent très chargé pour trafic de stupéfiants, vols à main armée et autres cambriolages.

A ce sujet, Mobley (2011, 333) affirme: Bien que ne doutant pas que des personnes sensibles parviennent à la compréhension de ce que c'est que «faire sa peine» sans avoir pour autant elles-mêmes une expérience de la prison, nous observons respectueusement que la compréhension intellectuelle ne suffit pas (notre trad.)

(PhD)<sup>15</sup> ultérieurement à leur peine. Pour tenter de résumer le point de vue de la CC, nous emprunterons largement à son ouvrage de base, *Convict Criminology* (2003).

## 1. Les objectifs

#### a) Combattre une perception jugée irréaliste et dangereuse

Il s'agit de changer le regard sur la prison et les condamnés par des témoignages de première main, soit ceux de personnes ayant connu, souvent longuement, l'épreuve de la prison, *i. e.* d'anciens condamnés criminologues. Les CC se proposaient donc d'abord d'apporter une approche plus concrète, plus humaine aussi car délivrée de ce regard stigmatisant si prégnant dans la culture américaine.

Ils sont en effet partis d'un constat très critique des travaux ethnographiques classiques sur l'enfermement pénal aux Etats-Unis. Il était notamment fait grief à la recherche criminologique traditionnelle d'être souvent totalement déconnectée du réel car cantonnée pour l'essentiel au traitement de données numériques, soit à des études statistiques et théoriques ayant peu à voir avec la réalité (Terry, 2003, 110), dont l'analyse factorielle de multi-variables abstraites, instrument de prédilection (*Ibid.*, 111). Mobley (2003, 220) constatera lui aussi qu'il n'est malheureusement pas exagéré de dire aujourd'hui que la criminologie n'est qu'une affaire de chiffres (notre trad.).

Dans le même temps les problèmes les plus concrets relatifs à la condition carcérale, tels les effets négatifs des conditions matérielles et humaines de la détention, une surpopulation carcérale effroyable consécutive à une incarcération de masse toujours croissante<sup>16</sup> et leurs lourdes consé-

Mon expérience de l'incarcération et mes études universitaires m'ont convaincu que les condamnés sont les véritables experts de la condition carcérale (notre trad.)<sup>15</sup> affirme ainsi Richards (2003, 123) A cet égard, cette nouvelle branche de la criminologie n'est pas à proprement dire une *criminologie des taulards*, ces criminologues d'un nouveau genre ne représentant qu'une infime partie de la population carcérale et n'exprimant pas spécialement les idées du milieu carcéral en raison d'une approche objective de l'enfermement pénal.

Autant de traits récurrents puisqu'à l'origine déjà du fameux *What works* (1974) de Martinson, ce *Convict Criminologist* avant l'heure. Rappelons ici que l'intérêt de Martinson pour la pénologie et la criminologie avait lui aussi trouvé sa source dans l'épreuve carcérale et qu'il était radicalement revenu sur les conclusions de son fameux texte jusqu'à très peu de temps avant sa mort.

quences sur la réinsertion et la récidive étaient, soit ignorés, soit délibérément tus.

C'est ainsi que, rendant compte de ses toutes premières participations à des congrès, Terry (2003, 111), figure de proue dans la constitution du mouvement, déclarera s'être senti mal à l'aise et pas à sa place (notre trad.), tant les points de vue des experts, souvent focalisés sur l'analyse quantitative, étaient selon lui éloignés de la réalité observant (*Ibid.*, 111, notre trad.) que *Personne ne parle des gens qui souffrent. Personne ne parle de la réalité carcérale.* De son point de vue encore, presque tout ce qui était affirmé tendait qu'à soutenir les vues de l'*establishment*<sup>17</sup>.

Outre cette grande méconnaissance du terrain, il était non moins reproché à la criminologie traditionnelle d'être davantage l'expression du politiquement correct véhiculé par une presse largement acquise à l'ordre dominant Newbold et al. (2014, 440) estimant que l'une des faiblesses des criminologues était d'analyser le crime selon, le point de vue stérile de la classe universitaire moyenne (notre trad.).

Le but des CC était donc de dénoncer nombre d'idées reçues, soit de déconstruire des perceptions populaires erronées (Ross, 2003, 56, notre trad.), pour permettre, avec l'évolution des opinions, la transformation en profondeur d'une institution dont l'échec était patent. Concrètement, toujours selon Ross (*Ibid.*, 39), il importait particulièrement d'humaniser les conditions épouvantables de la détention américaine<sup>18</sup>, de changer la prison, ou de changer de prison<sup>19</sup>. Pour des considérations humanitaires sans doute, mais aussi dans l'intérêt bien compris de la société. Il s'agissait non moins de changer la perception commune sur le condamné.

Nous trouvons le même constat chez Mobley tandis que pour Newbold et *al.* (2014, 440) la criminologie traditionnelle analyse le crime selon le point de vue stérile de la classe universitaire moyenne. (notre trad.)

Terry (2003, 118 écrit dans le même sens qu'encourager l'humanisation des mondes derrière les barreaux devrait être pour nous tous une préoccupation majeure (notre trad.).

Remarquons qu'une telle position n'est nullement l'apanage des CC. Non seulement on la retrouve peu ou prou en France dans de nombreux écrits d'anciens détenus, que ceux-ci visent à émouvoir ou à convaincre. C'est le cas pour les Bauer, Caldier, Gérard, Jacqua, Knobelspiess, Livrozet, Perego parmi bien d'autres, mais aussi parmi les sociologues de la prison.

#### b) Changer la représentation moyenne du condamné

Terry (2003, 111) est parti du constat de l'ignorance de la criminologie traditionnelle concernant les conditions déshumanisantes du système de la justice criminelle dans son ensemble. Selon lui, au lieu de considérer les délinquants comme des machines à calculer<sup>20</sup>, il convient donc (nous traduisons) d'essayer de les voir comme des êtres humains qui font tout leur possible avec ce qu'ils ont. Des parents infectés par le sida, sous addiction, ne choisissent pas vraiment d'abandonner leurs enfants sans nourriture au foyer tandis qu'ils galèrent pour obtenir de quoi se payer leur ration quotidienne. Citant Katz (1988) Terry estime encore (2003, 112) que même les voleurs armés, souvent drogués sous dépendance ne sont pas nécessairement séduits par le crime (notre trad.).

A cet égard a été particulièrement dénoncée l'ignorance<sup>21</sup> et/ou l'incompréhension notoire des *valeurs* et des motivations des *infractants*<sup>22</sup>, le point de vue de la criminologie américaine classique étant qu'ils sont pour le plus grand nombre des êtres moins qu'humains, des sujets irrémédiablement dégénérés, foncièrement mauvais et dangereux, cas par conséquent désespérés<sup>23</sup>.

Il était non moins reproché à la criminologie classique d'être davantage l'expression du *politiquement correct*, soit de la *doxa* des dominants que d'une connaissance du terrain<sup>24</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Calculating machines (Cornish et Clarke)

Ainsi pour Terry (2003, 111) une lacune de la criminologie traditionnelle aux Etats-Unis était de ne pouvoir prendre compte (nous soulignons) des *représentations réalistes* de la vie des prisonniers, soit du *regard du dedans*.

Soit des auteurs d'infractions de toutes natures (crimes, délits et contraventions). Bauer et *al.* (2011) ont suggéré d'adopter le néologisme *infractance* comme terme générique désigner l'ensemble des infractions.

Avec pour conséquence que, quelles que soient les rigueurs du régime carcéral, il n'y aurait jamais pour les personnes placées sous main de justice, quel que soit le traitement qu'elles subissent, que de *justes* peines, conviction justifiant sans doute pour partie la dureté particulière du régime carcéral des Etats-Unis.

C'est ainsi que, rendant compte de ses toutes premières participations à des congrès tels celui qui nous réunit aujourd'hui, Terry, figure de proue dans la constitution du mouvement, déclare s'être senti dans un autre monde (out of place), tant les points de vue exposés par des spécialistes, assez souvent focalisés sur l'analyse quantitative, étaient selon lui éloignés de la réalité. Il observe notamment – je le traduis, mal sans doute parce que mon accent est encore plus mauvais – que personne ne parle des gens qui souffrent. Personne ne traite de la réalité carcérale.

Traduisant là encore l'opinion de ses collègues CC, Terry pense que les criminologues devaient s'intéresser concrètement aux conditions dégradantes du système de la justice criminelle (2003, 113). D'autant que celles-ci s'avèrent lourdes de conséquences pour le retour à la vie libre<sup>25</sup>, soit en termes de réinsertion<sup>26</sup>. Encourager l'humanisation de la vie derrière les barreaux, écrit-il, (2003, 118, notre trad.)... les (les condamnés) aider à être perçus comme des êtres humains et non des animaux comme ils sont continuellement dépeints dans la culture populaire (Ibid., 117) .... devrait être une préoccupation majeure pour nous tous (notre trad.).

## c) Une approche délibérément compatissante

Ainsi, pour Fisher-Giorlando (2003, 71), qui appartient au mouvement sans être passée quant à elle par la case-prison (Elle y a servi une vingtaine d'années en tant qu'enseignante), il importe de voir le prisonnier comme une personne, non l'horrible monstre que dépeint la presse et de convaincre les étudiants que ces hommes sont leurs frères, leurs pères, leurs cousins et leurs oncles. Ils font tous partie, littéralement comme au sens figuré, de nos familles. (notre trad.) Dans cet ordre d'idée, Ross et Richards tiennent par ailleurs que la première faille des institutions correctionnelles est de détenir des centaines et de centaines de prisonniers qui, bien que condamnés pour crime, sont des sujets non violents qui posent peu ou pas de menace pour la communauté (op. cit., 2003, 3, notre trad.). Pour Ross notamment il faut se défaire de cette conviction populaire d'une nature violente des condamnés qui est l'un de ces douze mythes qu'il dénonce au sujet de la prison et des personnes détenues

.

Terry (2003, 115) écrit (nous traduisons): Les effets de l'incarcération changent beaucoup d'entre nous (anciens condamnés) en individus violents, qui ne craignent plus grand chose et ne se soucient guère plus de vivre ou de mourir une fois sortis de prison (notre trad.) En ce sens encore, selon Austin et Irwin (2001, 152-7), Un nombre inconnu d'entre nous (anciens condamnés) qui ne sont pas parvenus à se caser convenablement tendent à se laisser aller (notre trad.)

Citons aussi en ce sens le CC Newbold (2003, 169) selon qui Les intérêts des condamnés sont servis par les programmes pénitentiaires car ceux-ci adoucissent l'impact de l'incarcération et l'effet endurcissant que des années d'emprisonnement peuvent produire. De surcroît ils procurent aux prisonniers désireux de changer les étapes nécessaires pour en faire des citoyens utiles. ... Mais si, au contraire, un prisonnier a été traité avec rudesse et brutalité pendant ses années d'incarcération, il y a toute probabilité qu'il ou elle devienne un individu dangereux une fois libre. notre trad.).

(2003, 39). Eveiller l'opinion à la dimension humaine des condamnés en sera un moyen.

Les CC s'attachent donc à rendre la criminologie (notre trad.) plus sensible au fardeau de ces hommes et de ces femmes pris dans l'engrenage de la machine de la justice criminelle (Mobley, 2003, 225) et à bannir le recours à des méthodes et un langage déshumanisants (Richards, 1998, 142-3, notre trad.) à l'endroit des condamnés. Il s'agissait de combattre ce préjugé populaire selon lequel les personnes détenues seraient la lie de la société et qu'elles resteront toujours dangereuses<sup>27</sup>.

Non seulement, les prisonniers ne présentent nullement ces *tendances* criminelles profondes que certains psychiatres se complaisent tant à mettre en exergue (dont Samenow et Yochelson, 1977 cités par Irwin) mais, pour Terry comme pour tant d'autres *ex-cons*, c'est surtout la prison qui rend ses usagers violents et, sans plus de peur de vivre ou de mourir, portés aux pires extrémités une fois relâchés.

Terry (2003, 117) se pose en ardent défenseur d'une criminologie compatissante (a compassionate criminology<sup>28</sup> soit une criminologie qui ambitionne plus que maintenir l'ordre et qui faisant autre chose que jeter tout le blâme sur les condamnés en tire les conséquences pour la prévention du crime et le traitement des auteurs. A ce sujet, Tromanhauser (2003, 90) estime que la croyance selon laquelle des conditions d'incarcération dures et dégradantes auraient un effet dissuasif sur la récidive est contestable et que le traumatisme de l'arrestation peut même inciter à commettre ultérieurement d'autres crimes. Et l'auteur de plaider pour une criminologie qui, faisant autre chose que viser le seul maintien de l'ordre, s'attacherait à comprendre les racines du mal.

Pour autant, les membres de la CC ne militent guère comme abolitionnistes, soit pour la suppression de la peine d'enfermement, mais pour son amélioration, tout en s'affirmant en mesure de contribuer à une représentation plus juste de la prison et de ses usagers. Fort critiques nous l'avons vu à l'égard de la criminologie classique américaine, ils ne se prétendent pas pour autant seuls détenteurs de la vérité sur la prison et le système judiciaire. En effet, l'expérience ne constitue pas *per se* à leurs yeux

Once a felon always a felon, déplorent notamment Mobley (2003, 225) et Richards (2013,13) et dans le même sens Irwin cité (2003, Introduction, XIX).

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Terry, 2003, 117.

une panacée. Ainsi Newbold et Ross (2011, 7)<sup>29</sup> observent que celle-ci ne saurait tenir lieu de substitut à une recherche prudente et contrôlée (notre trad.) Ils ne contestent pas non plus que les responsables pénitentiaires ainsi que les autres chercheurs ont aussi des vues valables qui peuvent diverger des leurs (Newbold et al., 2014, 443, notre trad.)<sup>30</sup>.

# d) Faire mieux comprendre les ressorts des comportements criminels

Par ailleurs les CC se proposent de faire mieux faire comprendre, avec les ressorts des comportements prédateurs – ce qui n'est pas dire pour autant les justifier – cette idée que le mal a ses raisons que la raison du juge ne connaît pas toujours ou qu'elle ne veut pas forcément voir. De là l'option d'un nombre croissant d'ex-cons pour une recherche-action alliée à un fort prosélytisme. Ce faisant, l'objectif principal n'est plus tant alors l'étude objective de la prison américaine, et avec elle de ce qui marche (What Works), mais de mettre un terme à une conception jugée erronée et dangereuse de la sanction pénale. Il s'agit aussi par là, indirectement, de combattre l'incarcération de masse, dénoncée entre autres par Mobley (2011, 333), par la décarcération, soit une baisse sensible de l'emprisonnement<sup>31</sup>. Notamment concernant les criminels de circonstances (situational offenders).

-

Le fait d'avoir connu la prison ne confère pas le monopole de sa connaissance et de sa compréhension. D'autres points de vue peuvent s'avérer valides (Newbold et Ross cités., 446, notre trad.). Dans le même sens Ross et Richards (2003, Intro., 7) affirment que la Convict Criminology offre une perspective (notre trad.) qui est non seulement l'apport de l'expériences des prisonniers mais aussi des efforts pour contrôler la criminalité au niveau étatique (cf. Taylor, Walton et Young, 1973; Ross, 1998) et celui d'universitaires éclairés. A telle enseigne que de nombreux membres du mouvement ne sont pas d'anciens condamnés tels Archambeault, Arrigo, Austin, Brooks, Elrod, Fisher-Giorlando, Rosss, Owen, Tregea...

De même pour Ross et Richards (2003, intro., 3) une personne ne doit pas forcément être un condamné pour faire de la convict criminology. Mobley (2003, 225) se montre plus nuancé quand il écrit (notre trad.) que la revendication des CC à une connaissance privilégiée fait doublement difficulté. Leur intégration dans une profession (celle d'universitaire) est seulement tentée, à la limite: Quant à prétendre conserver toutes les façons de voir de l'enfermé, c'est impossible. La position est distincte, ni ici ni là, bien qu'il reste peut-être quelques traces de selfs antérieurs. Il est toutefois douteux que les deux situations puissent être assumées en même temps (Ibid., 225).

D'ailleurs particulièrement élevé aux Etats-Unis puisqu'on y comptait en 2013 pas moins de 698 détenus pour 100 000 habitants, soit plus du quintuple (5, 49) de la population carcérale française pour cette même année (127/100 000), leur nombre ayant doublé entre 1990 et 2014.

Selon Tromanhauser (2003, 91), la grande majorité des condamnés appartiennent à ce type. En quelque sorte tombés dans le mal par accident<sup>32</sup>, l'auteur les oppose ainsi aux *criminels par vocation* (*committed to criminal activities*), opérant quant à eux avec professionnalisme et sangfroid (Cornish et Clarke, 1991). *Pour ces individus le crime est une profession et ils poursuivent une carrière*. (Tromanhauser cité, notre trad.). Plus précisément Richards (2003, 141), se référant notamment à Sutherland (1937), King et Chamblis (1984) Friedrichs (1996), distingue quant à lui les *amateurs* (dans le texte), soit le plus grand nombre des prisonniers des prisons fédérales, des *professionnels criminels par vocation* ou *de carrière* (notre trad.) voués au crime, qu'ils aient pignon sur rue (médecins, banquiers et autres membres de *l'establishment*), ainsi que les malfaiteurs par profession (trafiquants de drogue, voleurs, braqueurs et autres membres du crime organisé).

# 2. Des moyens

S'appuyant donc à la fois sur leur *connaissance par corps*, soit sur une expérience de première main doublée d'une formation universitaire de haut niveau, les CC mènent des recherches analytiques autant qu'une ethnographie évocative<sup>33</sup> de nature à leurs yeux à les poser en *véritables experts de la condition carcérale* (Richards, 2003, 123). Ils s'estiment de la sorte en mesure d'apporter une voix indispensable dans le domaine de la criminologie et de la connaissance de la prison car en profonde rupture avec le concert trop longtemps unanime des opinions universitaires sur la prison, véritable *doxa* dans le champ de la criminologie traditionnelle.

On pourrait aussi bien parler en ce qui les concerne d'accident de parcours. Un peu en ce sens, cf. les *amateurs*, soit des sujets, investis partiellement ou occasionnellement dans une activité délinquante, que Richards (2003, 141) oppose aux *pros* de la délinquance.

Celle-ci tendant essentiellement à persuader en suscitant des sentiments et des émotions, alors que la première vise plutôt, selon une distinction d'Anderson, d'Ellingson et d'Ellis (2015) à convaincre en s'appuyant sur une analyse qualitative et quantitative rigoureuse, soit à partir de faits.

#### a) Des témoignages de première main ou l'expérience par corps

Les CC se trouvent donc fondés à apporter à partir d'une connaissance intime de la réalité carcérale un point de vue plus réaliste de la prison et de ses usagers. Comme John Irwin notamment l'a observé dans l'introduction à *Convict Criminology* (2003, XXI), il s'agit en effet pour les CC de s'appuyer directement dans leurs travaux sur les ressources de leur vécu, soit celles d'une expérience de première main de l'épreuve carcérale<sup>34</sup>, mais aussi de la peine après la peine (Cf. notamment les témoignages de Jones (2003, 198sq), Mobley (2003, 218sq), Richards (2003, 122sq) et Terry (2003), soit sur cette *connaissance par corps* dont Pierre Bourdieu a traité<sup>35</sup>. Aux yeux de ces *ex-cons*, celle-ci s'avère ainsi comme gage de crédibilité car ils ont *payé pour savoir* comme dit l'expression populaire et plus noblement Mobley (2003, 225) parlant quant à lui des *voix de l'expérience* (*experienced voices*).

#### b) Une formation universitaire de haut niveau

Les membres à l'origine du mouvement présentent des titres universitaires qui consacrent leur aptitude à la recherche avancée. C'est ainsi que, pour s'en tenir aux auteurs de *Convict Criminologue* auxquels nous nous référons le plus, John Irwin, le *chef de gang* de l'équipe des CC (*gang leader*, Terry *dixit*) est professeur émerite de sociologie, auteur d'ouvrages qui font référence dans le monde (dont *The Felon*, 1970, *prisons in the Turmoil*, 1980; Richard S. Jones (PhD de sociologie) est professeur de sociologie; Alan Mobley (PhD) auteur de diverses publications traitant de la sociologie du droit, de la justice criminelle et d'ethnographie; Greg Newbold (PhD de sociologie) est professeur de sociologie et également

Expérience de condamnés non seulement souvent prolongée, mais marquée parfois aussi par plusieurs séjours en détention, le plus souvent pour trafic de drogues braquages aussi et autres vols. Terry (2003, 95) écrit qu'*Ils* (les CC) ont évidemment une expérience directe étendue des étapes du système criminel (notre trad.).... Un dénominateur commun (des CC à l'origine du mouvement) était une expérience de première main des milieux sociaux de l'enfermement (*Ibid.*, 95).

Parce que le corps, qui, grâce à ses sens et son cerveau, a la capacité d''être présent à l'extérieur de lui-même, dans le monde, et d'être impressionné et durablement modifié par lui, a été longuement (dès l'origine) exposé à ses régularités. Ayant acquis de ce fait un système de dispositions accordé à ces régularités, il se trouve incliné et apte à les anticiper pratiquement dans des conduites qui engagent une connaissance par corps. (Bourdieu, 1997, 163)

l'auteur de nombreux ouvrages; Charles M. Terry (PhD de criminologie, de droit et sociologie) est professeur de criminologie et de sociologie, auteur lui aussi de nombreux ouvrages (cf. 2003, intro, XXIX); Stephen C. Richards (PhD de sociologie) est professeur de sociologie et auteur de plusieurs livres dont *Behind Bars: Surviving Prison* (avec J. I. Ross, 2002); Jefffey Ian Ross (PhD de science politique), Professeur de criminology et auteur de nombreuses contributions scientifiques (cf. 2003, intro, XXIX); Edward Tromanhauser (PhD) est professeur de justice criminelle à la retraite depuis 1997 ainsi qu'auteur de nombreuses publications.

Ce sont leurs formations académiques et leurs titres universitaires qui permettent de distinguer les travaux des CC des ouvrages romanesques, autobiographiques ou de fiction de personnes incarcérées ou l'ayant été. Leurs oeuvres, souvent fort respectables, et traitant aussi de l'*expérience par corps*, apportent un tout autre éclairage, utile et même précieux pour la connaissance de l'univers carcéral. En ce sens Ross et *al.* (2011, 164) distinguent le point de vue du prisonnier (*convict perspective*) de la perspective des CC (*convict criminology perspective*), soit en d'autres termes, *l'auto-ethnographie évocative* de (*l'auto*) *ethnographie analytique*<sup>36</sup>.

# 3. Les points faibles

# a) Les dangers de la recherche-action et du prosélytisme

En dépit des mérites multiples de leur entreprise et de leur qualification à apporter une contribution significative à la criminologie classique et à la connaissance objective de la prison, il peut sans doute être regretté que, pour un nombre croissants de CC politiquement engagés, le militantisme concrétisé par la *recherche-action* soit de nature à menacer l'objectivité. C'est pourquoi Newbold et Ross (2013, 6) condamnent fermement *la voie de l'activisme* concernant la recherche qui doit résister à la tentation du prosélytisme et ne peut donc se permettre que *la voie académique*.

Ethnographie visant à évoquer une expérience dans le dessein de susciter des sentiments et des émotions (Ellingson et Ellis, 2008) opposée à *l'ethnographie analytique* qui tend quant à elle à l'analyse de l'expérience et du *self* (cf. Anderson, 2006).

#### b) La question de l'objectivité de l'auto-ethnographe

Mais la recherche objective est pourtant menacée du fait que le CC est membre de la situation étudiée. L'auto-ethnographe est en effet nécessairement impliqué dans sa recherche en tant que sujet et objet, juge et partie<sup>37</sup> comme le reconnaît notamment Mobley cité (2003, 224). L'observateur (ex) participant qu'est le CC *ex-convict* se trouve ou s'est trouvé dans une situation de conflit d'intérêt de tout CC). A cet égard, la *connaissance par corps* ne présente des avantages pour la criminologie et l'étude de la prison que si elle est entièrement désintéressée. D'autant qu'il peut être observé que les *Convicts Criminologists* n'échappent pas totalement eux-non plus à l'emprise des milieux socio-culturels traversés dont on a beau jeu parfois de dénoncer l'impact dans la recherche traditionnelle. Ross et al. (2011, 166) font toutefois valoir que (notre trad.) *ladite «objectivité» emporte des conséquences importantes, dont une moindre aptitude à contextualiser les observations et les expériences*.

Se pose d'abord sans doute, centrale et récurrente, la question de la crédibilité de chercheurs tout à la fois juges et parties, soit celle de la subjectivité (Bosworth, 2004; Maghan, 2004; Lilly, 2009; Newbold et Ross, 2011; Mobley, 2011). Et ceci pas seulement pour les membres de ce courant engagés dans une action militante<sup>38</sup> guère compatible avec les exigences de la recherche (Newbold et Ross, 2011, 8). En effet, un haut niveau universitaire ne garantit pas *per se* une impartialité à tout crin, ni la qualité de l'écriture et du raisonnement (*Ibid.*, 7), lesquelles demeurent d'ailleurs à ce jour le fait d'un nombre restreint de CC pour la plupart à l'origine du mouvement. Newbold et Ross déploraient en effet en 2011 (art. cité, 6) un certain essoufflement tout en observant que les travaux réalisés commençaient à dater et que la recherche actuelle se faisait rare même si un nombre croissant de CC titulaires d'un doctorat étaient toujours capables de réaliser un travail ethnographique de qualité sur la société carcérale en faisant appel à leur expérience personnelle.

Comme les CC Newbold et al. (2011, 5) le reconnaissent tout les premiers L'une des grandes faiblesses de cette approche privilégiée (celle de l'expérience de l'incarcération) repose sur la supposition erronée qu'elle serait uniforme (notre trad.). A ce sujet ces auteurs distinguent les longues peines, et les femmes des hommes qui n'ont pas le même point de vue.

Problématique de l'opposition entre les points de vue du dedans et du dehors (*out-sider/insider perspectives*), soit de l'apport ambivalent de l'expérience carcérale (Earle, 2014; Newbold et *al.* cités, 2014; Pollack et Eltridge, 2015).

Même si le chercheur extérieur ne se prémunit pas toujours de l'impact de sa culture ni ne peut faire totalement abstraction les valeurs du milieu dont il est issu, soit d'un capital de connaissances dont les pères de la *théorie ancrée*<sup>39</sup> recommandent bien idéalement de faire table rase préalablement à toute étude de terrain, les CC *ex-cons* ne sont pas aisément et totalement affranchis eux-mêmes des pesanteurs de la *sous-culture* carcérale ancrée par le biais de la *prisonization* (Clemmer, 1940), ni de leur expérience délinquante. Au sujet de celle-ci Terry (2003, 103) a par exemple constaté que son expérience d'héroïnomane l'avait un temps projeté dans un univers qui devait altérer plus tard sa réalité et le préparer ainsi à un futur qu'il n'aurait jamais pu imaginer.

Enfin, la propension à l'empathie, entendue ici non seulement comme la compréhension intellectuelle du vécu, mais comme une identification quasi émotionnelle (Mucchielli, 2014, 70), n'est pas sans risques pour l'objectivité. Elle est en effet de nature à hypothéquer l'auto-réflexivité et compliquer le travail de distanciation qui s'impose singulièrement dans l'auto-ethnographie analytique. Selon Newbold et al. (2014, 441) toute-fois (notre trad.) l'émotion ... vue comme un fil essentiel dans la trame de l'investigation sociologique n'est pas nécessairement un obstacle. Ils estiment que ainsi que Jewkes souligne à bon escient que l'émotion n'invalide pas forcément le regard du dedans porté par le criminologue. Bien plutôt, les sentiments générés par l'expérience de l'incarcération peuvent rendre la couleur, le contexte et le contour, utiles à la fois à la découverte objective et subjective... (Ibid., notre trad.).

Quant à *l'observation participante complète* qu'ont mené certains CC, tel Jones (1995) et Mobley (2003, 210-13), elle implique sans doute une part variable mais souvent importante d'introspection – le chercheur étant à la fois l'objet et auteur de son étude (Mobley, 2003, 224) puisqu'il enquête et réfléchit sur une condition qu'il partage. Mais là encore, l'émotionnel et l'intellectualisation souvent associés ne paraissent plus rédhibitoires<sup>40</sup>.

<sup>39</sup> Glaser et Strauss, 1967.

Ainsi les auteurs américains, non tous CC, ont souligné à l'envi l'intérêt des sentiments pour l'ethnographie. Cf. notamment Jones, 1995; Hayano, 1979; Yuen, 2011; Denzin, 1989; Ellis, 1991; Kleinman et Copp, 1993). Holman, Adams et Ellis (2012) qui plaident pour l'expérience subjective et l'émotionnalime .ont souligné à l'envi l'intérêt des sentiments pour l'ethnographie (Cf. notamment Ellis, 1991; Jones, 1995; Hayano, 1979; Yuen, 2011; Denzin, 1989; Ellis, 1991; Kleinman et Copp, 1993). Il est en effet désormais admis que même les émotions finissent peu à peu par s'intégrer dans la compréhension du champ (Kleinman et Copp, 1993, notre trad. Zake et DeCesaere (2011, 201) affirment même pour

Revoyons ces divers traits avec le façonnement de notre propre point de vue au long de notre expérience-enquête en prison pour nous permettre de croiser notre regard avec celui des *Convicts criminologists*.

# III. Le façonnement d'un point de vue d'insider

Observons tout d'abord qu'il existe peu de témoignages de CC concernant la problématique et les difficultés de l'expérience-enquête menée *intra-muros* par des personnes détenues. Citons Mobley qui avait évoqué une expérience singulière, soit son retour libre en prison après sa peine pour y mener ses recherches (2003, 210-13); Jones qui pratiqua quant à lui *l'observation participante* en cours de détention (1995); Jones et Schmid (2000); Ross et *al.*, 2011). Pour tenter de préciser notre position d'observateur-participant complet<sup>41</sup>, soit les conditions de notre expérience-enquête<sup>42</sup> dans le temps de notre détention, nous évoquerons tour à tour nos motivations, nos objectifs et les moyens auxquels nous avons recouru pour l'élaborer dans le cadre bien particulier de l'enfermement et d'une expérience-enquête menée à cette occasion.

leur part que l'autoethnographie présuppose d'abord une interaction émotionnelle, pas seulement vis-à-vis de soi, mais avec les autres autour de nous (notre trad.).

L'observation participante, qui vise à réconcilier le besoin de connaissance intime avec celui de l'objectivité (Jones, 1995, 109) étant définie par Bogdan et Taylor (1975) comme « une recherche caractérisée par une période d'interactions sociales intenses entre le chercheur et les sujets, dans le milieu de ces derniers. » (Lapassade, 2006). Cf. encore pour ce concept Pinçon et Pinçon-Charlot, 1997; Beaud et Weber, 1998, 52; Wacquant, 2000; Schnapper, 2004, introduction., plus que d'une observation participante Décrite notamment par Atkinson et Hammersley, 1994, la méthode définit les moyens de l'enquête ethnographique dans la tradition de Chicago (Notamment White, 1943), impliquant le chercheur à s'engager sur le terrain (participation active), soit dans la vie de ses indigènes». Il s'agit en somme d'associer étroitement l'expérience à l'enquête (Schnapper, 2011, 298, al. 10) en alliant «la participation plus ou moins intense et l'objectivation distanciée» (Ibid., 299, al. 13)

Pour emprunter un concept à Schnapper citée.

# 1. Intérêt pour le prisonnier de croiser son regard à d'autres regards

#### a) La distance au rôle

Lorsque nous fûmes invité à venir croiser notre regard sur la prison avec ceux de chercheurs et de professionnels d'horizons divers, d'emblée nous nous sommes senti en terre d'autant plus familière que dès le départ de notre enquête de prisonnier sur la condition carcérale – il y a de cela une quinzaine d'années – c'était déjà d'un tel échange de vues que nous rêvions. Le but n'était toutefois pas essentiellement alors d'accéder à une connaissance plus objective. En chaussant d'autres lunettes en effet, la vue portant plus loin et sous d'autres angles, s'opérait la nécessaire distance au rôle recommandée Hammersley et Atkinson (2004, 103) selon qui doit toujours exister un certain retrait, certaine distance sociale et intellectuelle. Car c'est dans l'espace ainsi crée que se fait le travail d'analyse (notre trad.).

#### b) Une forme d'auto-thérapie

S'ensuivait un certain détachement d'une réalité difficile à vivre, soit une forme d'évasion par le haut (Salane, 2010) que permettent d'ailleurs bien d'autres activités en prison. Si nous étions déjà convaincu aussi que la quête de l'objectivité passe par le recours à l'information, tel n'était donc pas notre dessein premier qui avait plutôt à voir avec l'auto-thérapie. En abandonnant notre point de vue d'enfermé, mais déjà en le remettant en question par le déplacement du regard, il s'agissait d'abord en effet d'oublier, avec notre façon de voir, notre statut ou, au moins, de le relativiser.

Nous ne soupçonnions pas que cette forme d'escapisme à effet cathartique allait perdurer même après la peine, affirmant ainsi durablement ses vertus. En effet, entrer dans des vues étrangères aux siennes nécessite d'oublier, au moins pour un temps, les siennes, de se quitter dans une certaine mesure, que notre point de vue ne nous satisfasse pas ou, au contraire, que l'on veuille le conforter<sup>43</sup>. Un tel changement de perspective suppose de se mettre, au moins pour un temps, à la place d'un autre, soit

Des expressions populaires comme: comment voyez-vous les choses? ou partagervous cette façon de voir? Je ne voyais pas les choses de cette façon ou sous cet anglelà, sont à cet égard significatives.

de changer de position et, ce faisant, d'oublier des certitudes<sup>44</sup>. Plus généralement, plagiant ici Pascal<sup>45</sup>, nous réalisions que le monde nous comprenait d'autant moins que nous le comprenions.

Dans le même sens, l'observation de nos condisciples procurait déjà une forme d'évasion par la relativisation de notre condition qu'elle favorisait aussi car, dans la mesure où nous parvenons à nous intéresser aux autres, à leurs perceptions et à leur ressenti, nous ne ramenons plus tout à nous. Oubliant ainsi, par moment au moins, notre cas personnel, nous brisions du même coup ce deuxième cercle de l'enfermement qu'est le repli sur soi.

Assez vite cependant nous nous sommes pris au jeu de la raison raisonnante, notre curiosité du milieu s'étant aiguisée à l'observation et non moins à la découverte d'autres points de vue que nous procuraient nos lectures. A telle enseigne même que le besoin de comprendre la prison d'une façon plus désintéressée et plus rationnelle a fini par constituer l'intérêt majeur. D'autant que cette observation nous permettait, en comprenant mieux les comportements et les façons de voir des *collègues*, de sortir de l'isolement que peut donner le sentiment de sa différence.

# 2. Des moyens

# a) Le changement de point de vue par la lecture

Notre conviction fut dès le départ de notre expérience-enquête que chacun voit les choses de son point de vue ou comme il est dit vulgairement, que chacun voit midi à sa fenêtre, étant toutefois entendu que l'on peut toujours déménager. Il s'agissait pour nous, concrètement, de tenter de sortir de notre perception d'indigène au sens sociologique du terme en entrant dans des vues étrangères à notre milieu, soit celles de spécialistes d'horizons les plus divers (sociologues, psychiatres, médecins, enseignants en milieu pénitentiaire, personnel de surveillance...).

Par nos lectures, surtout des autobiographies de prisonniers – plus répandues dans les bibliothèques des prisons que des ouvrages scienti-

\_

L'expression *Je vous saisis ou je ne vous saisis pas bien* montre même que dans ce *croisement des regards* il y a comme une appropriation ou, au contraire, le constat d'une impossibilité de se mettre à la place de l'interlocuteur.

Par l'espace, l'univers me comprend et m'engloutit comme un point; par la pensée, je le comprends (Les pensées, 1960, 162, 217).

fiques – nous étions ainsi amené à accomplir un va-et-vient permanent entre notre façon spontanée d'appréhender notre environnement, le point de vue étroit et à courte vue de l'insider normalement condamné à une forme de myopie et ceux de chercheurs nous proposant au contraire des vues sous des angles divers de notre réalité et surtout. Ce qui nous aidait à quitter au moins pour un temps notre point de vue par le fait de tenter de nous mettre à la place d'un autre.

Mais entrer ainsi dans des vues étrangères permettait aussi de prendre du champ, de voir de plus loin et de plus haut, dans tous les cas autrement le triste quotidien. En permettant cette *distance au rôle* recommandée à l'ethnographe (Schnapper, citée; Hammersley et Atkinson, 2004, 103<sup>46</sup>) s'opérait ainsi un déplacement de point de vue et, en nous efforçant de nous mettre à la place des autres, pour regarder le monde qui nous entourait, êtres et choses, mais aussi nous-même, se réalisait une remise en question de nos perceptions par leur relativisation, véritable travail de correction de la vue qui parvenait alors à se défaire d'une vision trop rapprochée.

Par ce biais nous prenions conscience du phénomène de *prisonization* auquel tout prisonnier est plus ou moins insidieusement assujetti et nous relativisions mieux notre épreuve carcérale. C'était au total se poser la question du sage Montaigne : *Que sais-je*?, laquelle implique un doute plus ou moins permanent de soi et sur soi. Mais la recherche d'un regard plus objectif, et donc moins sensible, qui en résultait ne se faisait pas par la seule approche livresque. Notre environnement quotidien nous offrait en effet d'autres moyens de nous quitter et, ce faisant, de nous libérer un peu plus de notre subjectivité. L'observation attentive de ce qui se passait autour de nous, des comportements des codétenus et du personnel et, plus activement, l'apport de l'écoute et de l'échange sont à cet égard à souligner.

# b) L'apport de l'observation participante complète

Pour nous défaire de notre point de vue ou l'élargir, il fallait encore nous efforcer de nous livrer sans idées préconçues à l'écoute des *collègues* (comme on dit couramment *intra-muros*, mais aussi à l'occasion de divers personnels avec lesquels nous avions l'occasion de parler (surveillants,

Selon ces auteurs *Il doit toujours y avoir un certain retrait de soi, une certaine «distance»… Car c'est dans l' «espace» crée par cette distance que se fait le travail de l'ethnographe.* 

soignants, travailleurs sociaux, enseignants, Genepistes, auteur) par le moyen alors d'échanges de vue de nature là encore à prendre conscience que nous ne voyons pas tous les choses à travers un prisme unique, que la réalité n'est jamais perçue de façon uniforme mais que le monde est *re-présentation*<sup>47</sup>. *A fortiori*, s'agissant du prisonnier, ou de l'ancien prisonnier, il ne sauraient pour un tas de raisons avoir spontanément sur sa prison le regard du magistrat ou du surveillant et sa perception propre c'est aussi sa réalité, même si ce monde *pour-soi* n'existe pas vraiment ou n'est, plus exactement qu'une *représentation* de la réalité objective, *l'en-soi*<sup>48</sup>. Cependant, par le croisement des regards, la vision personnelle s'accommode aussi à la réalité et, autrement dit, la subjectivité peut à tout le moins se combattre et se réduire.

Les moyens de notre expérience-enquête reposaient donc d'abord sur cette remise en question de notre perception de la prison par le biais notamment d'une participation observante complète, soit en situation et donc en prise directe avec les divers acteurs du champ carcéral. Sans doute ces voix du dedans (l'inside perspective) à l'écoute desquelles nous avons longuement été – et, par celles-ci, non moins à l'écoute de la nôtre – doivent-elles être entendues très largement, comme celles de l'ensemble des acteurs du champ carcéral (surveillants et responsables pénitentiaires, travailleurs sociaux et enseignants, mais aussi le personnel médical, psychiatres et psychologues intervenant en détention ou ayant écrit sur le sujet), et pas seulement des personnes détenues.

## c) La connaissance par coeur

On ne juge bien qu'avec le coeur a dit un grand penseur. Notre effet de relativisation de l'expérience personnelle comme la prise de conscience que non seulement nous n'étions pas seul dans cette galère, mais qu'il y avait même autour de nous beaucoup de sujets plus défavorisés sur divers plans nous aidait à nous détacher de notre cas personnel. A la faveur de notre observation participante et de l'échange accrue qu'elle induisait,

266

Ce que nous considérons comme la réalité sociale est pour une grande part représentation ou produit de la représentation. (Bourdieu, 1987, 68-9). Communément dit, nous ne voyons souvent que ce que nous voulons voir et donc, assez souvent, ce qui n'existe pas, soit un objet absent (Chartier, 2009; 2013, dans la lignée notamment d'Heidegger et de Derrida).

Les expressions *Comment voyez-vous les choses*? Quel est votre point de vue sur cette question? traduisent d'ailleurs cette relativité des points de vue.

nous étions aussi amené à prendre conscience que derrière les apparences et au-delà de ces préjugés qui dictent spontanément tant de nos jugements, nous avions avec la plupart de nos codétenus plus de similitudes que de différences.

Ainsi, par l'écoute et l'empathie<sup>49</sup> qu'une attention soutenue avait éveillée en nous, prenions-nous mieux conscience que nos compagnons de misère n'étaient pas, du moins pour la plupart, aussi étranges ni ne nous étaient aussi étrangers que nous l'avions pensé au départ de notre expérience carcérale. A bien les regarder, nous avions souvent le sentiment que nos congénères étaient pour la plupart faits du même bois que nous. Les pires racailles s'avéraient aussi capables d'émotions, de peurs et de joies – furtives sans doute car comme honteuses d'elles-mêmes quand, impuissantes à garder le masque, l'émotion les débordaient exceptionnellement pour trahir l'humanité refoulée<sup>50</sup>. Nous découvrions aussi, rejoignant pleinement en cela Terry (2003, 104), que *Quand on fait preuve de la bonté et de l'amour, on en reçoit en retour* (notre trad.)<sup>51</sup>.

Ce n'est donc nullement verser dans l'angélisme que de constater, comme le fait le juge Portelli<sup>52</sup>, que le délinquant, quoi qu'il ait pu faire, n'est *ni monstre ni diable*. Selon le magistrat l'acte une fois posé ne suffit pas à juger le coupable : il n'identifie pas l'homme tout entier car les délinquants *sont infiniment plus que la somme de leurs actes, même si l'addition est parfois longue*. (2008, 12) et que, par conséquent, les *infractants* ne sont jamais tout entiers dans leurs actes<sup>53</sup>.

# d) La prise de conscience qu'aucun individu n'est complètement mauvais

Avec cette autre façon de les voir, et de nous redécouvrir parfois à travers eux, tellement semblables en dépit de différences de surface, ne s'est sans

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> Celle-ci pouvant être définie comme la faculté de se mettre à la place de l'autre sans forcément éprouver ses émotions comme lorsque nous anticipons ses réactions (Berthoz et Jorland, dir., 2004, 20).

La sensibilité étant vécue en prison comme un trait du *sexe faible* car incompatible avec la représentation du mâle dur et dominant, maître de soi comme de l'autre.

Germaine de Staël écrivait quant à elle: *L'amour est une denrée merveilleuse: plus on en donne et plus on en reçoit.* 

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> *Chroniques de l'humanité ordinaire* (2008, 255).

Idée encore exprimée par Ross et al. (2011, 167) qui écrivent: En prison, les CC ont appris que pour connaître quelqu'un il faut beaucoup de temps et que le casier n'apprend guère sur les sentiments et les valeurs d'une personne (notre trad.).

doute pas opérée une véritable mutation de notre regard et, avec lui, de notre point de vue sur la prison et ses usagers. Conservant en effet une subjectivité certaine – bien que distanciée d'être en partie conscientisée – nous avons acquis la conviction qu'aucun individu, quels qu'aient pu être ses actes à un moment de sa vie, ne devient jamais entièrement mauvais<sup>54</sup> et qu'il peut toujours espérer de lui-même.

C'est ainsi que nous réalisions que chez le *droit commun* le plus ordinaire se terre presque toujours, sous des dehors parfois bien trompeurs, quelque part d'humanité et que *l'homme est tout entier dans chaque homme* comme Stael-Holstein (1836) l'a observé bien après Montaigne. Et, non moins, une grande part de normalité. <sup>55</sup>

Nous comprenions ce qu'une vision manichéiste a d'irréaliste. Que, comme Ross et al. l'ont observé (2011, 167, notre trad.) Le monde est facilement dichotomisé avec d'un côté les «bons» et de l'autre les «méchants» comme peuvent le laisser à penser quelques émissions télévisées et des films d'action. Dans le monde réel pourtant, les gens qui ont travaillé ou vécu avec des criminels sont souvent frappés par la réserve, la sensibilité, la gentillesse et la bonne humeur de ces personnes qui peuvent avoir été condamnées dans le passé pour des crimes graves)<sup>56</sup> En quoi nous retrouvons encore Saint Augustin (Confessions, Livre VII, Chap.

-

En ce sens Saint Augustin (Confessions, Livre VII, Chap. XII) qui a écrit que toute nature est bonne, même celle qui est corruptible ..... qu'il ne se pourrait faire aussi qu'elles se corrompissent si elles n'étaient pas bonnes.

En quoi nous retrouvons encore l'opinion d'un autre CC américain, Austin, qui a écrit (2003, 18, notre trad.): Ce qui me frappait le plus au sujet des prisons, c'était de constater combien les condamnés étaient normaux en termes de comportement et de valeurs. J'ai rarement rencontré des prisonniers autant criminels que la plupart des gens les voient.... Ils semblaient plutôt exprimer des valeurs et des aspirations conventionnelles telles que s'établir, se marier, avoir des enfants, un logement, avoir un job stable et marcher droit. Ce qui les rendait différents de nous autres, c'était la couleur de leur peau et leur défaut d'éducation, d'aptitudes sociales et professionnelles – une conjonction de facteurs qui limite sérieusement leurs efforts pour ces objectifs partagés par les classes moyennes. Le monde est facilement dichotomisé avec d'un côté les bons et de l'autre les méchants comme le laissent entendre quelques missions télévisées et des films d'action. Dans le monde réel pourtant, les gens qui ont travaillé ou vécu avec des criminels sont souvent frappés par la réserve, la sensibilité, la gentillesse et la bonne humeur de ces personnes qui peuvent avoir été condamnées dans le passé pour des crimes graves.

Dans le même sens Szczepanik et Siebert (2016, 297), non CC quant à aux, ont également observé en ce sens: Nous devons reconnaître que dans le contact personnel avec le prisonnier nous avons des émotions fort ambivalente inclinant que notre interlocuteur était un être «ordinaire» sans traits de nature à le distinguer (notre trad.).

XII)<sup>57</sup> quand il affirme que *toute nature est bonne, même celle qui est corruptible* car le pire criminel ne peut être totalement mauvais.

Pour notre part, nous en voulons pour preuve la surprise de beaucoup de voisins d'un délinquant en apprenant son arrestation. Ils le trouvaient souvent sympathique, avenant, non qu'il ne le fut totalement mais parce qu'il ne montrait qu'une facette, la plus aimable, de sa personnalité, exprimant ainsi son attachement à certaines valeurs sociales, dont une certaine attention à l'autre. En atteste encore la ferme position de déni manifestée plus ou moins longtemps par beaucoup de prisonniers, notamment après le prononcé de leur peine (Noali, 2014, par. 43). Un tel comportement traduit en effet la difficulté d'accepter, avec sa culpabilité, la part de l'ombre, en même temps qu'il témoigne du bon dans l'homme, du bon dans le mal et renvoyant par là encore au constat d'Augustin (Livre VIII, chap. XII cité) qui se reprochait amèrement du même coup la période manichéiste qui avait précédé sa conversion.

A donc fini par s'imposer à nous, si souvent clamée bien que jamais aussi intimement ressentie auparavant, cette évidence que, derrière une altérité de surface, qui nous l'avait rendu parfois si étrange ou différent, l'autre demeurait un proche, un frère et même comme une part de nousmême. N'étions-nous pas constitués des mêmes ingrédients, tout étant alors question de dosage, d'un composé complexe tenant à nos histoires, soit à des phénomènes pour partie au moins aléatoires? A l'égard même des plus honnis d'entre eux nous en vînmes alors à ressentir une immense pitié<sup>58</sup>.

Nous attachant particulièrement aux causes des comportements et des actes d'infractance, il nous apparaissait que beaucoup de criminels sont surtout affectés d'un égocentrisme démesuré<sup>59</sup>, d'un souci exclusif de soi,

Je compris aussi que toutes les choses qui se corrompent sont bonnes, et qu'ainsi qu'elles ne pourraient se corrompre si elles étaient souverainement bonnes, il ne pourrait se faire aussi qu'elles se corrompissent si elles n'étaient pas bonnes (trad. Arnauld d'Andilly).

En quoi nous rejoignions le CC Terry (2003, 104, notre trad.) qui rapporte: Alors qu'autrefois j'aurais condamné et vilipendé les parias qui se trouvaient en prison (comme les balances, les violeurs d'enfants), désormais j'éprouvais à leur endroit de l'empathie. Comme jamais avant, je voyais leur peine, leur douloureuse et misérable existence comme de tragiques réalités de la condition humaine. A la suite de mes efforts et de ma compréhension nouvelle, la compassion se substituait peu à peu à ma haine. (notre trad.)

Egocentrisme particulièrement souligné par Lagache, Cusson et Pinatel comme composante de la personnalité criminelle.

absorbés qu'ils sont par la seule recherche de leurs plaisirs les plus immédiats et, par conséquent, incapables de montrer la moindre empathie ou, simplement, de la sympathie<sup>60</sup>. C'est au bout du compte davantage de l'ignorance de l'autre, ou de sa méconnaissance, mais aussi de l'impuissance à résister aux tentations de la vie<sup>61</sup>, que d'une haine délibérée dont il était le plus souvent question, tout se passant comme si un moi envahissant phagocytant tout autour de lui occultait l'autre. Au point à la limite de l'écraser par indifférence à tout ce qui n'intéresse pas directement l'instant dont le sujet est comme prisonnier. Mais c'est aussi que, pour la plupart, un *mec*, un vrai, ne peut montrer des sentiment, et en prison moins qu'ailleurs, la dureté étant une dimension essentiel du paraître.

En fait, ce qui nous apparaissait plutôt de façon récurrente à discuter longuement avec les uns et les autres de nos compagnons de galère, c'était que le meilleur des hommes peut à un moment ou un autre de son existence s'avérer capable du pire, le mal évoquant un cancer fatal qui se révèle brutalement dans un organe longtemps sain et dont aucun traitement, si prolongé et si lourd soit-il peut ordinairement venir à bout. Ou bien, plus justement peut être, un redoutable virus qui évoque alors en effet, avec la contagion, le rôle plus ou moins déterminant du milieu auquel tous ne sont pas également armés pour résister efficacement. Mais la *banalité du mal* n'est-elle pas alors précisément liée à l'idée de sa fatalité chaque fois qu'irrationnelle sa survenue dépasse l'entendement et le libre arbitre? En ce sens nous entendons encore le désespoir d'Albert, 56 ans:

Le mal est en moi depuis si longtemps que je me souviens pas quand ni pourquoi ça m'est tombé dessus. Pour moi c'est une force qui me dépasse et me laisse pas tranquille. Oui, je me sens possédé. Je supplie souvent mon Seigneur et mon Dieu de me délivrer, mais il reste sourd. Rien qui pourrait me libérer, et pas la prison non plus! Je ne vois que la mort, du moins en cette vie.

L'empathie consistant à se mettre à la place de l'autre sans nécessairement ressentir ses émotions alors que la sympathie revient à éprouver les émotions d'autrui sans pour autant se mettre à sa place (Berthoz et Jorland, *dir.*, 2004, 20)

C'est le constat de l'apôtre Paul (Epitre aux Romains, 7, 15): Ma raison m'enchaîne à la loi du péché qui est dans mes membres. Car Je ne sais pas ce que je fais: je ne fais point ce que je veux, et je fais ce que je hais....Car je ne fais pas le bien que je veux, et je fais le mal que je ne veux pas (Ibid, 19).

# e) La prise de conscience de la banalité du mal et sa fatalité apparente

Plus fondamentalement les délinquants les plus ordinaires, quand on a eu le loisir de les côtoyer longuement, renvoient bien souvent à cette *banalité du mal* développée par Arendt qui peut toujours, à des degrés divers sans doute, cédant à des tentations ou à des pulsions plus ou moins graves, refouler la voix de la conscience<sup>62</sup>.

Nous rejoignons ici le constat des CC américains, dont Irwin, lequel écrit dans sa préface à leur ouvrage de base (2003, XIX): Nous, anciens condamnés savons que la plupart des prisonniers sont des personnes relativement inoffensives qui ont commis des trucs stupides et peut être quantité de délits mineurs fâcheux... En réalité, la plupart des condamnés sont des gens assez ordinaires (je souligne) avant d'être incarcérés. Ce qui les distinguait au départ c'est leur origine ethnique, leur classe sociale et leur façon de se comporter plutôt que leur conduite criminelle (notre trad.).

Mais situation sociale défavorisée, coups de sang ou pulsions irrésistibles sont peut-être moins le fait de malheureux hasards aux lourdes conséquences que la manifestation d'une justice immanente qui poursuivrait de la sorte, en ce monde ou un autre, l'auteur de mauvaises actions jusqu'au rachat par sa propre souffrance de celles infligées aux autres. Ainsi n'y aurait-il que des justes peines. C'est la théorie de Lerner (1971).

Ceci étant, le bon n'exonère bien entendu pas du mauvais et, pas plus que Lévi et Arendt, nous ne saurions bien sûr soutenir que la *banalité du mal* exonère le délinquant de sa responsabilité pénale dès lors que l'intention de nuire est avérée<sup>63</sup>.

Nous retrouvons d'ailleurs un tel constat s'agissant des criminels de guerre nazis. Lévi (1947), bien qu'il ait personnellement beaucoup eu à souffrir de la déportation, estime ainsi qu'ils étaient faits de la même étoffe que nous, c'étaient des êtres humains moyens, d'une méchanceté moyenne. Sauf exceptions ce n'étaient pas des monstres, ils avaient notre visage. Et Arendt à propos d'Eichmann écrit pour l'avoir longuement observé lors de son procès que c'était un être ordinaire, pathétique dans une certaine mesure, le mal ne pouvant être simplement pensé, selon elle, en terme de transgression de la loi, mais encore comme oubli fondamental d'une appartenance à une communauté. A ce constat récurrent de la banalité du mal vulgarisé par Arendt et conforté par Katz (1993), le mystère qui l'entoure y perd sans doute, dont l'homme a aussi besoin pour vivre, mais quand il se réduit se meurent aussi de nos peurs.

Comme l'exprime notamment l'article 121-3 du code pénal français qui pose qu'*Il n'y* a point de crime ou de délit sans intention de le commettre.

# 3. Le bilan mitigé de notre entreprise

#### a) Concernant la quête d'escapisme

Alors que l'intellectualisation prenant de plus en plus le pas sur les sentiments et l'émotionnel nous procurait avec un regard plus objectif un certain détachement de l'expérience et du ressenti, nos émotions comme sujet d'introspection, soit en tant qu'objet d'analyse, passant en quelque sorte au second plan dans la mesure ou regarder ses peurs et ses tourments permet déjà de les fixer, nous avons pourtant dû réaliser assez vite que nos observations nous amenaient par moments à retourner le couteau dans la plaie, un peu comme peut le faire une interminable psychothérapie. Par une sorte de détournement des fins, dont tout prisonnier est au demeurant assez coutumier comme modalité de résistance à l'enfermement, il s'est donc plus agi dans les débuts, bien qu'assez inconsciemment alors, de tenter de fuir la réalité des murs gris et les noirs soucis par une sorte de mise à froid et de relativisation de l'expérience, que de mener à bien une étude ethnographique de notre milieu et de notre cadre de vie. C'est ainsi que se perpétrait une tension entre le désir de fuir l'épreuve et le souci de la comprendre qui visait tout au contraire à affronter la réalité.

# b) Concernant la poursuite de l'objectivité

A l'instar des CC américains en cela, nous ne saurions sans forfanterie affirmer à partir de notre longue *expérience-enquête* menée *intra-muros* que nous avons tout compris, ni même seulement approché tant soit peu l'objectivité des *sciences dures*.<sup>64</sup> Notre statut d'insider affectait malgré nous la validité de notre point de vue, inconsciemment le plus souvent, le temps seul nous permettant parfois d'en prendre pleinement la mesure.

Ajoutons la difficulté qu'il y a toujours à changer de point de vue pour le détenu qui tend à s'accrocher à des certitudes qui appartenant à son passé dans un monde d'incertitudes n'inclinant d'ailleurs à voir plus loin que le bout de son nez, tout se passant comme si la prison imposait à tous les sens du terme une certaine myopie. De fait, cette trop grande proximité physique avec notre objet d'observation constituait sans doute un obstacle

D'autant moins que l'approche quantitative, cette composante majeure de l'analyse sociologique (Bauer et al., 2011, 118), ne fut jamais à notre portée et que, comme Portelli (op. cité, 258), l'observe, la criminalité est une des manifestations humaines les plus complexes qui soient.

majeur, notamment à l'échange souvent réduit au demeurant à sa plus simple expression, ou limité à l'extrême avec les rares contacts extracellulaires en maison d'arrêt. D'autant que le cadre physique n'est pas la seule source de difficulté à cet égard mais surtout cette méfiance généralisée de l'autre que nourrit la paranoïa ambiante et qu'une grande promiscuité ne peut qu'aggraver, comme Chauvenet (2004, 285, 291; 2006, 377, 379) l'a notamment montré.

Ainsi donc la poursuite de notre objectif initial, *i. e.* échapper au réel par la connaissance objective s'avérait-elle une aventure ambiguë, tout se passant comme si les deux objectifs liés eussent formé une sorte de couple infernal. La prégnance du point de vue du prisonnier constituait sans doute l'obstacle majeur pour la réalisation de l'un comme de l'autre. Ce que Mobley (2003, 216) a exprimé relatant son expérience d'observation participante quand il affirmait (notre trad.): *Où que tu ailles, tu restes là*.

Se pose alors la question récurrente de la valeur du *point de vue du dedans* comme de toute *participation observante complète* dans laquelle l'*insider* est à la fois juge et partie, acteur et objet de sa recherche comme notamment Mobley (2003, 224) l'a observé. La personne détenue est en quelque sorte enfermée dans ses perceptions dont il lui est laborieux de se délivrer. Si par conséquent la confrontation des points de vue aidait, avons-nous constaté *supra*, à prendre toujours plus de distance (ou de recul) avec nos représentations premières<sup>65</sup>.

Si donc, comme Paillé et Mucchielli (2012, 105-6) l'ont observé, on ne peut entrer en relation qu'avec ce que l'on est ... si toute compréhension relève de préjugé et si la rencontre parle d'abord autant de nous que de ce qui est rencontré (Ibid., 106) et si le croisement des regards permet assurément de tempérer le constat, l'entreprise s'avérait d'autant plus ardue qu'il s'agissait de parvenir à maintenir la distance au rôle, soit encore selon une image de Paillé et Mucchielli (2012, 87), parvenir à perdre connaissance. On a dit justement en effet que c'est ce que nous connaissons le mieux qui nous empêche peut-être le plus d'apprendre<sup>66</sup>. Ajoutons que la difficulté était d'autant plus grande sans doute qu'au-delà de la grande relativité des regards portés sur la prison, celle-ci, est par définition un

Terry (2003, 98) écrit: c'est ma conviction que plus sa peine aura été longue et plus le prisonnier/la prisonnière aura des chances de s'identifier comme condamné (notre trad.).

C'est la leçon de Glaser et Strauss ainsi que de Paillé et Mucchielli (2012, 87) quand ils écrivent qu' A chaque enquête, il faut savoir à nouveau regarder, écouter, ressentir, perdre connaissance.

lieu clos, privé d'horizon autant que de ciels, particulièrement enfermant en maison d'arrêt du fait du confinement physique dans un espace clos et restreint pendant un temps plus ou moins long et de la promiscuité.

En quoi nous ferons nôtre l'opinion de Mobley (2011, 70, notre trad.). Pour avoir été il y a longtemps de cela un «indigène» comme disent les anthropologues, je n'ai aucune prétention à l'objectivité scientifique (notre trad.) D'autant moins que notre quête d'objectiver l'expérience de vie en tentant de regarder froidement les réalités en tentant de prendre de la distance se révélait d'autant plus incertaine à l'épreuve que l'entreprise d'auto-ethnographie de type analytique<sup>67</sup> soulevait des difficultés de taille.

#### c) Une dénaturation du regard du dedans

Notre exercice d'introspection comme la confrontation à des regards plus neutres aboutissaient insensiblement par transformer notre compréhension des faits les plus familiers, ceci au point même de sous rendre par moments comme étranger à notre milieu. Non que nous ne comprenions plus nos condisciples, mais parce que, en dépit d'une *participation complète*, notre ressenti comme notre interprétation des moindres incidents du quotidien carcéral et de la condition du détenu, nous en éloignaient de plus en plus<sup>68</sup> sur le plan intellectuel.

Bien que s'appuyant sur une *connaissance par corps* et non moins *par coeur* – que nous l'appelions sympathie, empathie, pitié ou compassion – le regard porté par le prisonnier auto-ethnographe sur son propre milieu n'a plus guère à voir aujourd'hui en effet avec celui du prisonnier moyen. D'abord de la distanciation sans doute, mais non moins à la faveur d'une longue pratique de la recherche d'autres points de vue que celle-ci favorise d'ailleurs et de *la recherche des significations* (Paillé et Mucchielli, 2012, 35-36) qu'elle induit. C'est souligner par là l'importance d'une approche plurielle et pluridisciplinaire et, plus fondamentalement, celle de la recherche de l'autre.

Opposée ici à *l'auto-ethnographie évocative* selon la distinction d'Ellingson et Ellis (2008), soit une narration subjective assumée et affichée d'une expérience de vie qui n'exclut donc pas le *pathos*.

En ce sens encore un des questionnements de Ross et Richards (2003, 11): *Est-ce que le point de vue sur le crime et sa répression a changé pour les prisonniers devenus chercheurs?* (notre trad.) et sa réponse positive.

Ainsi notre regard sur l'enfermement carcéral a-t-il en quelque sorte subi au fil de l'expérience-enquête, sinon une véritable mutation une sorte de dénaturation<sup>69</sup> par rapport à celui du prisonnier moyen. En empruntant d'autres lunettes, nous avons à la longue fini par nous détacher d'une réalité longtemps trop proche et notre regard s'est en quelque sorte civilisé ou aseptisé, ce qui était le but. L'exercice soutenu de l'introspection comme la relativisation de l'expérience qui s'ensuivait à la faveur de ces croisements de regards avec les points de vue d'horizons les plus divers l'ont ainsi rendu atypique alors que, dans le même temps, les effets de l'empathie aboutissaient tout au contraire à nous rapprocher de nos codétenus sur le plan des sentiments. Ce qui tendrait à montrer, du moins en ce qui concernes notre expérience personnelle, que l'un et l'autre n'interagissent pas forcément.

Ceci étant, nous ne saurions davantage que les CC américains affirmer à partir de notre expérience carcérale, ni davantage de notre expérience-enquête avoir tout compris du monde carcéral et de ses acteurs, ni même approché tant soit peu l'objectivité des sciences dures. En quoi nous faisons nôtre l'opinion de Mobley (2011, 70, notre trad.): Etant devenu un indigène comme disent les anthropologues, nous ne prétendons pas à l'objectivité scientifique...

Mais nous aurons pu sans doute plus certainement nous échapper un peu, sinon de la prison matérielle, de cette prison virtuelle de la subjectivité, celle que l'être humain s'impose autant qu'il la subit et à laquelle il s'attache au point d'y être parfois enchaîné. A la différence d'un Terry (2003, 111) – mais nous ne sommes pas quant à nous libéré d'hier il est vrai! – loin de nous sentir mal à l'aise et comme un étranger dans le camp de la criminologie actuelle – il est bien vrai sans doute que notre contexte est aussi profondément différent - nous constatons aujourd'hui que même nos divergences de vues n'excluent pas de nombreux points de convergences pour qui s'est engagé dans la voie académique tortueuse et lente, selon une formulation de Newbold et Ross (2011, 8). (Mais au lecteur bien sûr de conclure sur ce point). Pour autant, ce regard que nous portons désormais sur la prison et ses usagers, nous ne saurions l'affirmer entièrement affranchi après toutes ces années En ce sens Terry (2003, 100) écrit que Les croyances et les valeurs que j'ai apprises en prison continuent d'influencer mes jugement, mes décisions et mes actes. L'expérience par corps marquerait-elle donc pour la vie?

<sup>&</sup>lt;sup>69</sup> Au sens strictement littéral du terme qui exclut toute connotation morale de valeur.

## **Bibliographie**

- ANDERSON, L., 2006, Analytic autoethnography, *Journal of Contemporary Ethnography*, 35, 4, 373-395.
- ARENDT, H., 1966, Eichmann à Jérusalem, Rapport sur la banalité du mal, Paris, Gallimard, trad. A. Guérin.
- ARGUILLERE, S. 2007, «Connaissance par corps» et «notions communes», Quelques remarques inspirées de Bourdieu, Spinoza et Deleuze pour éclaircir la fonction du travail de terrain pour comprendre une pensée «savante» étrangère, *Socio-anthropologie*, 20/2007: Petits objets, grands enjeux, https://socio-anthropologie.revues.org/833.
- AUSTIN, J. et IRWIN, J., 2001, It's about Time, Belmont, CA, Wadsworth édit.
- AUSTIN, J., 2003, The Use of Science to Justify the imprisonment Binge, J. I. Ross, et S. C. Richards édit., *Convict Criminology*, The Wadsworth Contemporary Issues in Criminal Justice Series, Thomson, Todd Clear, Series Editor 17-36.
- BARBIER, R., 1996, *La Recherche Action*, Paris, Anthropos, Coll. Poche Ethno-sociologie.
- BAUER, A., RIZSK, C. et SOULLEZ, C., 2011, Statistiques criminelles et enquêtes de victimation, Paris, PUF, Coll. Que sais-je?
- BAUER, C., 2010, Le Redresseur de clous, Une violence révolutionnaire, Paris, Le Cherche-midi, Coll. Documents.
- BERTHOZ, A. et JORLAND, G., dir., 2004, L'Empathie, Paris, O. Jacob.
- BOGDAN, R. et TAYLOR, S. J.,1975, Introduction to Qualitative Research Methods. A Phénomenological Approach to the Social Sciences, New York, John Viley & Sons.
- BOSWORTH, M. 2004, Convict Criminology, *British Journal of Criminology*, 44, 988-990.
- BOUMAZA, A. M. et CAMPANA, A., 2007, Enquêter en milieu « difficile », *Revue française de science politique*, 57, 1, 5-25. URL: www. cairn.info/revue-française-de-science-politique-2007-1-page-5.htm.DOI: 10.3917/rfsp.571.0005.
- BOURDIEU, P., 1987, *Choses dites*, Paris, Les Editions de Minuit, Coll. Le Sens Commun.
- BOURDIEU, P., 1994, Raisons pratiques, Sur la théorie de l'action, Paris, Le Seuil.
- CALDIER, E. dit MANU le GITAN, 2005, Mes prisons, Paris, Flammarion.

- CHARTIER, R., 2009, Au bord de la falaise, Paris, Albin Michel.
- CHARTIER, R., 2013, Le sens de la représentation, La vie des idées, 22 mars 2013: ISSN: 2105-3030, URL: https://laviedesidées.fr/l-sens-de-la-représentation.html
- CHAUVENET, A., 2004, Démocratie et violence en prison, D. Kaminski, et M. Kokoreff (*dir.*), *Sociologie pénale : système et expérience*, Ramonville, Erès, Coll. Trajets, 273-294.
- CHAUVENET, A., 2006, Privation de liberté et violence : le despotisme ordinaire en prison, *Déviance et Société*, *30*, n° 3, 373-388;
- CLEMMER, D., 1940, *The Prison Community*, New-York, Holt, Rinehart & Winston.
- CORNISH, D. et CLARKE, R. V., 1989, Crime Specialization, Crime Displacement and Rational Choice Theory, Wegener, H., Losel, F. &t Haisch, J., édit., *Criminal Behavior and the Justice System: Psychological Perspectives*, New York, Springer Verlag, 102-117.
- CORNISH, D. et CLARKE, R. V., 1991, *The reasoning Criminal*, New York, Springfield-Verlag.
- CUSSON, M., 1998, Criminologie actuelle, Paris, PUF, Coll. Sociologies.
- DELPLA, I., 2011, La banalité d'Eichmann: une moderne théodicée, *Raison Publique.fr*.
- DELPLA, I., 2011, Le mal en procès. Eichmann et les théodicées modernes, Paris, Hermann édit.
- DENZIN, N. K., 1989, *Interpretive Biography*, Newsbury Park, CA, Sage Publications.
- DENZIN, N. K. et LINCOLN, Y. S., édit., 2011 (1994), *The Sage Handbook of Qualitative Research.*, Thousand Oaks, CA: SAGE, Sage Handbooks.
- DENZIN, N. K. et LINCOLN, Y. S , 2011 (1994), Introduction: Entering the field of qualitative research, Denzin, N. K. & Lincoln, Y. S. édit.: *Handbook of qualitative research*, Thousand Oaks, CA, Sage. 1-17.
- DEVRESSE, M-S., 2004, «Le désert des tartares», Attentes et incertitudes des usages de drogues dans la justice pénale, D. Kaminski et M. Kokoreff, (dir.), Sociologie pénale : système et expérience, Tamonville, Erès, Coll. Trajets, 133-150.
- DRAKE, D. H., 2014, Researching prisoner experiences with prison officers: An action research-inspired approach, Action Research, *12*, 94-109.

- EARLE, R., 2014, Insider and Out: Reflections on a prison experience and research experience, *Qualitative Inquiry*, 20(5), 429-438.
- ELLINGSON, L. et ELLIS, C. S., 2015 (2008), Autoetnography as Constructionnist Project, J. A. Holstein et J. F. Gubrium, édit., *The Handbook of Constructionnist Research*, New York et Londres, the Guilford Press, 445-466.
- ELLIS, C., 1991, Sociological Interpretation and Emotional Experience, *Symbolic Interaction*, 14 (1), 23-50.
- ELLIS, C., 2004, The ethnographic 1: A methodological novel about autoethnography, Walnut Creek, Altamira Press.
- FERNANDEZ, F., 2005, L'engagement émotionnel durant l'enquête sociologique: retour sur une observation « anonyme » auprès des usagers de drogues, *Carnets de bord en sciences humaines*, 9, 78-87.
- FERNANDEZ, F., 2007, Au risque de rester « dedans » : Le double travail d'ajustement des usagers de drogues incarcérés, http://hal.archives-ouvertes.fr.hal-004879/93.
- FINE, M., 2013, Echoes of Bedford: A 20-year social psychology memoir on participatory Action Research hatched behind bars, *American Psychologist*, 68, 687-98.
- FINE, M. et TORRE, M. E., 2006, Intimate details: Participatory action research in prison, Action *Research*, 4, 253-69.
- FISHER-GIORLANDO, M., 2003, Why I Study Prisons, My Twenty-Year Personal and Professional Odyssey and an Understanding of Southern Prisons, J. I. Ross et S. C. Richards *dir.*, *Convict Criminology*, The Wadsworth Contemporary Issues in Criminal Justice Series, Thomson, Todd Clear, Series Editor 59-76.
- FREUD, S., 2010 (1989), *Trois essais sur la théorie sexuelle*, Paris, PUF, Coll. Quadrige, Grands textes.
- FRIEDRICHS, D. O., (1996), *Trusted Criminals*, Belmont, CA, Wadsworth édit.
- GENET, J., 1991, Journal du voleur, Paris, Gallimard.
- GERARD, N., 1972, Sept ans de pénitence, Paris, Robert Laffont, Coll. J'ai lu.
- GLASER, B. G. et STRAUSS, A., L., 1967, *The discovery of Grounded The-ory, Strategies for Qualitative Research*, Chicago, Aldine de Gruyter édit.

- GOFFMAN, E., 1968, Asiles, études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus, Trad. L. et C. Lainé, Paris, Les Editions de Minuit.
- HAMMERSLEY, M. K. et ATKINSON, P., 2004, (1983), Ethnography, Principles in practice, Londres, Routledge.
- HAYANO, D. M., 1979, Auto-ethnography: Paradigms, problems and prospects, *Human Organization*, 38 (1), 99-104.
- HOLMAN JONES, S., ADAMS, T. E. et ELLIS, C., édit., 2013, Handbook of autoethnography, Walnut Creek, CA, Left Coast Press.
- INSEE, 2002, L'histoire familiale des hommes détenus, Rapport n° 59, Paris, Statistique publique, Coll. Synthèses.
- IRWIN, J., 1970, *The Felon*, New Jersey, Prentice Hall.
- IRWIN, J., 1980, Prisons in the turmoil, Boston, MA. Little, Brown.
- JACQUA, .L., 2003, La Guillotine carcérale, Silence, on meurt, Paris, Nautilus.
- JACQUA, .L., 2010, Jai mis le feu à la prison, Gawsewitch, Coll. Coup de Gueule.
- JEWKES, Y., 2012, Autoetnography and emotion as intellectual ressources: Doing prison research differently, *Qualitative Inquiry*, 18, 63-75.
- JONES, R., S., 1995, Uncovering the hidden social world: Insider research in prison, *Journal of Contemporary Criminal Justice*, 11, n° 2, 106-118.
- JONES, R., S. et SCHMID, T. I., 2000, Doing time: Prison experience and identity among First-time Inmates, Stamford, CT, JAJ Press.
- JONES, R., S., 2003, Excon: Managing a spoiled identity, Ross, J. I., Richards, S. C., *Convict Criminology*, Belmont, CA: Wadsworth, Todd Clear, Series Editor,91-208.
- JONES, S. H., ADAMS, T. et ELLIS, C., édit., 2015 (2013), *Handbook of Autoethnography*, coédit Routledge.
- JOHNSON, M. E., BREMS, M. E. et MILLS, G. D. E., 2016, Involving incarcerated individuals in the research process: Perspectives of Key Stakeholders, *Action Research*.
- KAMINSKI, D. et KOKOREFF, M., 2004, Sociologie pénale: système et expérience, pour Claude Faugeron, Ramonville, Coll. Trajets, Erès édit.
- KATZ, J., 1988, Seductions of Crime: Moral and Sensual Attractions in Doing Evil, New York, Basic Books.
- KATZ, F. E., 1993, *Ordinary people and extraordinary evil*, Totowa, N. J., Rowman et Allanheld édit.

- KING, H. avec CHAMBLIS, W. J., 1984, *Harry King*, New York, Macmillan édit.
- KLEINMAN, S. et COPP, M. A., 1993, *Emotions and Fieldwork: Qualitative Research Methods*, Newsbury Park, Sage Publications.
- KNOBELSPIESS, R., 1980, Q. H. S., Quartiers de Haute Sécurité, Paris, France Loisirs.
- KNOBELSPIESS, R., 1982, Lettres de prison, Paris, Stock.
- LAGACHE, D., 1955, 1955, La psychanalyse, Paris, PUS, Coll. Que saisje?
- LAPASSADE, G., 2006, La méthode ethnographique, http://www.ai.univ-paris8.fr/corpus/laâssade/ ethngrin.htm.
- LERNER, M. J. et SIMMONS, C. H., 1971 (1966), Observer's Reaction to the «innocent victim»: Compassion or Rejection? *Journal of Personality and Social Psychology*, 4, 203-10.
- LERNER, M. J., 2003 (1980), The justice motive: Where social psychologists found it, how they lost it, and why they may not find it again, *Personnality and Social Psychology Review*, 7, 388-99.
- LEVI, P., 2002 (1988), Si c'est un homme, Paris, Gallimard, Coll. Pocket.
- LHUILIER, D. avec LEMISZEWSKA, A., 2001, Le choc carcéral, Survive en prison, Paris, Bayard.
- LILLY, R. J., 2009, A convict exposes life inside a private prison, *Criminal Justice Review*, 34, 460-463.
- LIVROZET, S. 1999, De la prison à la révolte, Paris, L'Esprit Frappeur.
- MAGHAN, J., 2004, *Ex-con professors*: Book review of convict criminology, www.amazon.com
- MARTINSON, R. M., 1974, What works? questions and answers about prison reform, *The Public Interest*, 22-54.
- MARY, P., 1989, Pratiques clandestines en milieu carcéral, Réflexions sur la reproduction et la production de la prison, *Revue Internationale de Criminologie et de Police Technique et Scientifique*, 42, 2, 1989, 172-184.
- MOBLEY, A., 2003, Convict Criminology: The two-legged data dilemma, J. I. Ross et S. C. Richards *dir.*, *Convict Criminology*, The Wadsworth Contemporary Issues in Criminal Justice Series, Thomson, Wadsworth, Todd Clear, Series Editor, 209-225.

- MOBLEY, A., 2011, Garbage In, Garbage Out? Convict Criminology, the Convict Code, and Participatory Prison Reform, *Critical Issues in Crime and Justice: Thought, Policy and Practice*, Los Angeles, Sage, 333-48.
- MUCCHIELLI, A. (dir), 2014 (2009), Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales, Paris, Armand. Colin.
- NEWBOLD, G., 2003, Rehabilitating Criminals: It Ain't That Easy, J. I. Ross et S. C. Richards *dir.*, *Convict Criminology*, The Wadsworth Contemporary Issues in Criminal Justice Series, Thomson, Wadsworth, Todd Clear, Series Editor, 150-69.
- NEWBOLD, G., ROSS, J. I., 2013, Convict Criminology at the Crossroads, Research Note, *The Prison Journal*, 93, n° 1, 3-10.
- NEWBOLD, G., ROSS, J. I., RICHARD, S. J., RICHARDS, S. C. et LENZA, M., 2014, Prison Research From the Inside: The Role of Convict Autoethnography, *Qualitative Inquiry*, 20, 439-448, http://qix.sagepub.com/content/20/4/439.
- NOALI, L., 2008, Plaidoyer pour une peine de prison moins inéquitable, Revue Internationale de Criminologie et de Police Technique et Scientifique, 61, 1, 2008, 85-100.
- NOALI, L., 2009, Espaces d'apparition et espaces de disparition dans le champ carcéral, *Champpenal/Penal field* (En ligne), Vol. VI/2009, mis en ligne le 3 mars 2009. URL: http://champpenal.revues.org/7547; DOI: 10.4000/champpenal.7547
- NOALI, L., 2012, Les résistances carcérales, du comment au pourquoi, Une approche juridique et pluridisciplinaire, Paris, L'Harmattan. Coll. Logiques Juridiques.
- NOALI, L., 2014a, La peine de prison à l'usure? *Champpenal/Penal field* (En ligne), Vol. XI/2014, mis en ligne le 21 janvier 2014. URL http://champpenal.revues.org/8987; DOI: 10.4000/champpenal.8987.
- NOALI, L., 2014b, La prison à l'aune du concept de champ, Revue Internationale de Criminologie et de Police Technique et Scientifique, 67, 1, 2014, 40-61.
- NOALI, L., 2016a, La peine après la peine, *Champpenal/Penal field* (En ligne), Vol. XII/2016, mis en ligne le 07 avril 2016, URL: http://champpenal.revues.org/9314;DOI:10.4000/champpenal.9314
- NOALI, L., 2016b, Une expérience-enquête de prisonnier, Champpenal/Penal field, Vol. XIII/2016, mis en ligne le 12 juillet 2016, URL: http://champpenal.revues.org/9330;; DOI: 10.4000/champpenal.9330.

- PAILLE, P. et MUCCHIELLI, A., 2012 (3ème édit.), L'analyse quantitative en sciences humaines et sociales, Paris, Armand Colin, Coll. U.
- PEREGO, L., 1990, *Retour à la case prison*, Paris, Les Editions de l'atelier/Edit. ouvrières.
- PEREGO, L., 1995, *Le coup de grâce*, Paris, Les éditions de l'atelier/ouvrières.
- PINATEL, J. 1987, Le phénomène criminel, Paris, MA édit.
- POLLACK, S. et ELTRIDGE, G. D., 2015, Complicity and Redemption Beyond the Insider/Ousider Research Dichotomy, *Social Justice*, 42, n° 2, 132-145.
- PORTELLI, S., 2008, Récidivistes, chroniques de l'humanité ordinaire, Paris, Grasset.
- RICHARDS, S. C., 1998, Critical and Radical Perspectives on Community Punishment: Lessons from the Darkness, J. I. Ross édit., Cutting the Edge, Current Perspectives in Radical/Critical Criminology and Criminal Justice, New York, Praeger édit., 122-44.
- RICHARDS, S. C., 2003, My Journey Through The Federal Bureau of Prisons, J. I. Ross et S. C. Richards *dir.*, *Convict Criminology*, The Wadsworth Contemporary Issues in Criminal Justice Series, Thomson, Wadsworth, Todd Clear, Series Editor, 120-49.
- ROSS, J. I, édit., 1998, Cutting the Edges: Current Perspectives in Radical/Critical Criminology and Criminal Justice, Westport, CT, Praeger.
- ROSS, J I., 2003, (Mis)representing prisons: The Role of Our Cultural Industries, J. I. Ross & S. C. Richards *dir.*, *Convict Criminology*, The Wadsworth Contemporary Issues in Criminal Justice Series, Thomson, Wadsworth, Todd Clear, Series Editor, 37-58.
- ROSS, J. I., RICHARDS, S., NEWBOLD, G, LENZA, M. et GRIGSBY, R., 201, Convict Criminology, W. S. DeKeseredy et M. Dragiewicz, édit.: *Routledge Handbook of Critical Criminology*, ch. 12, 160-171.
- ROSS, J. I. et RICHARDS, S. C. (dir.), 2003, Convict Criminology, The Wadsworth Contemporary Issues in Crime and Justice Series, Thomson, Wadsworth, Todd Clear, Series Editor.
- ROSS, J. I. et RICHARDS, S. C., 2003, Introduction: What is the new school of Convict Crimnology, J. I. Ross & S. C. Richards, *dir.*, *Convict Criminology*, The Wadsworth Contemporary Issues in Criminal Justice Series, Thomson, Wadsworth, Todd Clear, Series Editor, 1-12.

- RUIZ-JUNCO, N. et VIDAL-ORTIZ, S., 2011, Autoethnography, The Sociological Through the Personal, Zake, I. et DeCesaere M.: *New Directions in Sociology, Essays on Theory and Methodology in the 21st Century*, McFarland & Cy, Inc., Jefferson, North Carolina et Londres, 193-207.
- SAINT-AUGUSTIN, Confessions, traduction d'Arnauld d'Andilly.
- SALANE, F., 2010, Etre étudiant en prison, L'évasion par le haut, Paris, La Documentation Française, Coll. Etudes et Recherches.
- SARRAZIN, A., 1965, La cavale, Paris, Pauvert éditeur.
- SCHNAPPER, D., 2011, L'expérience-enquête au Conseil constitutionnel, Réflexion sur la méthode, *Sociologie*, 3, vol. 2/2011, URL: http://sociologie.revues.org/1035,%20sociologie.revues.org/1035.
- SHIBUTANI, T., 1955, References Groups as Perspectives, *The American Journal of Sociology*, 60, 562-569.
- STAEL-HOLSTEIN (Baronne de), A. L. G., 1836, *Oeuvres complètes*, Paris, Firmin-Didot frères édit.
- SZCZEPANIK, R. et SIEBERT, S., 2016, The Triple Bind of Narrations: Fritz Schütze's Biographical Interview in Prison Research and Beyond, *Sociology*, 50(2), 285-300.
- TERRY, C. M., From C-Block To Academia: You Can't Get There From Here, J. I. Ross & S. C. Richards, *dir.*, *Convict Criminology*, The Wadsworth Contemporary Issues in Criminal Justice Series, Thomson, Wadsworth, Todd Clear, Series Editor, 95-119.
- THOMAS, W. I. et THOMAS, D. S., 1928, *The Child in America, Behavior Problems and Programs*, New York, Knopf, W. A., édit.
- SALANE, F., 2010, Etre étudiant en prison, L'évasion par le haut, Paris, La Documentation Française, Coll. Etudes et Recherches.
- SALLE, G., 2007, Une sociologie des «taulards»: la convict criminology, *Genèses*, n° 68, Converser par les cartes, 2007/3, Belin, www.persée.fr, www.cairn.info/revue-geneses-2007-3-page-132.htm, 132-144.
- SAMENOW, S. et YOCHELSON, S. 1977, *The Criminal Personality*, New York, Jason Aronson édit.
- SUTHERLAND, E. H., 1937, *The Professional Thief*, Chicago, Presses de l'Université de Chicago.
- TAYLOR, I., WALTON, P. et YOUNG, J., 1973, *The New Criminology*, Londres, Routledge et Kegan Paul.

- TROMANHAUSER, E., 2003, Comments and Reflections on Forty Years in the American Criminal Justice System, J. I. Ross et S. C. Richards *dir.*, *Convict Criminology*, The Wadsworth Contemporary Issues in Criminal Justice Series, Thomson, Wadsworth, Todd Clear, Series Editor, 81-94.
- WHITE, W. F.,1943, Street Corner Society: The Social Structure of an Italian Slum, Chicago, IL., University of Chicago Press.
- YUEN, F., 2011, Embracing emotionality: Clothing my «naked truths», DeKeseredy & Dragiewicz édit.: *Routledge Handbook of Critical Criminology*, 19, 75-88.
- ZAY, L., 1994 (1945), Souvenirs et solitude, Le Roeulx, Talus d'approche édit..